



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 13 avril 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 7 avril 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Marie-Thérèse
Madame Nuray AKPINAR-ISTISQUAM	Monsieur Massar N'DIAYE	PUGLIESE
Monsieur François DESEILLE	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Laurent MONNOT
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Vanessa VAIZANT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Florent COLOMBO
Madame Mélanie BALSON	Monsieur Marien LOVICH	Madame Nina MARTINS
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Clément CRAVEUR
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Benoît BORDAT	Madame Émilie SIMONE
Monsieur Billy CHRÉTIEU	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Laurence GERBET
Monsieur Michel FELKAY	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Axel SIBERT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Sandra GAUDILLIÈRE
Monsieur Christophe AVENA	Madame Céline MAGLICA	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Denis GUVENATAM	Madame Sabine BAILLOT
Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Sabine SICUREZZA	Monsieur Franck AYACHE
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Thierry COUDERT
Madame Isabelle PIERREY-ROUGET		Madame Mélanie FORTIER
		Monsieur Antoine CAMUS

Membres absents :

Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Catherine PETITJEAN pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Clémence HOUARD pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT

OBJET : CULTURE

Musées – Acquisitions d'œuvres – Demandes de subventions.

Les acquisitions d'œuvres par le musée sont soumises à une procédure particulière. En effet, il est nécessaire pour la Ville d'engager l'acquisition d'une œuvre, avant de pouvoir solliciter une subvention et demander l'inscription de cette œuvre à l'inventaire réglementaire du musée.

La Ville de Dijon a engagé l'acquisition de plusieurs œuvres qui ont vocation à venir compléter les collections des musées, pour une somme totale de 12 900 euros.

Il s'agit des œuvres suivantes :

- Un dessin (60,5 X 64,5 cm) au crayon, plume et encre de Chine, avec légers rehauts de craie et lavis gris, de Philippe-Marie CHAPERON (1823-1906), Projet pour le plafond de l'ancienne salle des États de Bourgogne à Dijon, 1894, à l'échelle 0,04 % »

Cette esquisse préparatoire constitue un apport pertinent pour la compréhension et la documentation du décor peint de l'ancienne salle des États.

Ce dessin a été acquis pour un montant de 900 euros auprès de Jacques Sargos de la Galerie L'Horizon Chimérique à Bordeaux.

Ce dessin a été présenté à la Délégation permanente de Commission scientifique inter-régionale d'acquisition de Bourgogne-Franche-Comté et a reçu un avis favorable.

- Deux dessins : un gel acrylique sur papier (78 X 98 cm), Les bruits du gel, 1969 et gel acrylique sur papier (76 X 103 cm), Sans titre (gel noir), 1976-77 de Jean Messagier (1920-1999),

Le musée des Beaux-Arts de Dijon conserve un ensemble conséquent d'œuvre de Jean Messagier.

Certainement l'un des plus importants, et tous collectionnés par Pierre Granville.

Bien que l'œuvre de Jean Messagier soit largement représentée à Dijon, ses créations sur papier y demeurent peu présentes. Or le musée des Beaux-Arts, reconnu pour la richesse de son fonds d'arts graphiques, accueillera idéalement ces deux œuvres, qui viendront compléter cet ensemble.

Cet ensemble a été acquis pour un montant total de 12 000 euros auprès de Thomas Messagier, fils de l'artiste.

Ces dessins ont été présentée à la Délégation permanente de Commission scientifique inter-régionale d'acquisition de Bourgogne-Franche-Comté et ont reçu un avis favorable.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de confirmer** l'acquisition par la Ville de Dijon d'un dessin de Philippe-Marie CHAPERON et de deux dessins de Jean MESSAGIER ;
- **d'autoriser** leurs inscriptions à l'inventaire réglementaire des musées ;
- **de solliciter**, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour l'acquisition de ces œuvres ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 3 PROCURATION(S)

